

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle
Construction Bois

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies et sciences de l'ingénieur (STSI)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Bois et ameublement - Construction Bois* a été créée en 2002 par l'Université de Lorraine (UL) ; l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB) qui est une composante de l'UL héberge et pilote cette formation. Cette LP a pour but de former des techniciens, responsables intermédiaires destinés à travailler dans les entreprises (très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) de la construction bois en bureau d'études ou sur chantier.

La formation comporte deux parcours : le parcours *Conception et Structures* (CS) et le parcours *Réalisation et Conduite de travaux* (RCT). Elle se déroule sur 2 semestres, avec 420 h de formation (98 h d'enseignement général, 114 h d'enseignement scientifique et 208 h d'enseignement professionnel dont 158 h d'enseignement spécifique au parcours), hors projet tuteuré (130 h) et stage.

Cette LP est accessible en formation initiale et en formation continue en VAE (Validation des acquis de l'expérience). Elle est dispensée sur le site de l'ENSTIB à EPINAL.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de former des responsables intermédiaires dans la conception (avec le parcours CS) et la réalisation (avec le parcours RCT) sont clairs. Cette formation est adaptée aux entreprises de petite (PME) ou très petite taille (TPE).

La séparation en 2 parcours distincts est parfaitement cohérente car les métiers et domaines visés, s'ils sont complémentaires, ne relèvent pas des mêmes sensibilités et/ou des facettes techniques et managériales.

Il est clairement affiché que cette LP a pour objectif d'être une passerelle pour un master, voire un cursus en école d'ingénieur, ce qui est incompatible avec la finalité d'insertion professionnelle immédiate d'une LP.

Il est à noter que le taux de poursuite d'études est passé de 11 % à 26 % depuis 2009. Cette tendance est à surveiller. Les précisions sur les formations post LP suivies par les diplômés (intégration à l'ENSTIB, master, autres) ne sont pas apportées dans le dossier.

Organisation

La formation comporte un tronc commun (enseignement général, enseignement scientifique, de l'enseignement professionnel) et un enseignement professionnel spécifique à chaque parcours. La structure de la formation est parfaitement lisible et claire et dans le cadre d'une LP qui dure un an, la recherche d'une spécialisation progressive n'a pas de raison d'être. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs et métiers visés.

Il est envisagé de réaliser une mise à niveau pour pallier les différences de niveaux des étudiants entrants. Même s'il est surprenant qu'après 14 ans d'existence la LP découvre l'hétérogénéité des recrutements et potentiellement la nécessité de mises à niveau, cela reste une bonne perspective et correspond à ce que l'on rencontre assez souvent dans ce type de formation. Il resterait à préciser quels seront les contenus d'enseignement pour cette mise à niveau.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation hébergée au sein de l'ENSTIB est pilotée par cette école. Elle est intégrée à l'ensemble des formations dispensées par l'ENSTIB.

La LP a accès aux ressources de la « Plate-forme Technologique Bois ». Des partenariats avec des éditeurs de logiciels et des industriels de la robotique permettent aux étudiants de se familiariser avec des logiciels et des machines utilisés dans l'industrie. Ainsi le lien avec les éditeurs de logiciels professionnels SEMA, CAWORK, MDBAT est très pertinent. Un certain nombre d'entreprises sont partenaires de cette LP, ce qui permet de mettre en adéquation formation et besoins des entreprises.

Deux LP partageant le même intitulé de mention (*Bois et Ameublement*) sont proposées par l'UL. Il s'agit de la présente LP spécialité *Construction Bois* et de la LP spécialité *Ameublement*. Il est cependant étonnant que l'existence de cette dernière ne soit révélée qu'au hasard d'un tableau et ne soit pas présentée dans l'environnement de la présente LP, alors même que ces deux LP partagent un certain nombre de partenariats. L'idée de rapprocher des publics en formation qui ne se côtoient pas naturellement est pourtant une bonne chose car les métiers de la construction vont de plus en plus être soumis à des problématiques de production avec la préfabrication d'éléments de structure ou de murs, ce qui rend nécessaire la connaissance des techniques et outils de production.

Le positionnement de la LP est plutôt régional mais déborde au niveau national. La comparaison avec d'autres formations similaires identifie une seule LP vraiment identique (LP *Génie Civil Bois et Construction* de l'Université de Bordeaux).

Equipe pédagogique

Pour le pilotage de la LP, deux équipes sont identifiées : une équipe pédagogique et une équipe de formation. On retrouve les membres de l'équipe pédagogique dans l'équipe de formation qui comporte, en plus, deux représentants des étudiants. L'équipe pédagogique est constituée principalement d'enseignants de l'université, dont des enseignants de l'ENSTIB. Elle est très ouverte sur l'extérieur mais peu sur les autres composantes de l'UL.

Les intervenants extérieurs assurent 29 % des heures d'enseignement. La définition d'une catégorie « intervenants extérieurs » (une dizaine de personnes) peut prêter à confusion et ne correspond pas aux intervenants professionnels puisque elle inclut les enseignants des lycées professionnels. Les intervenants professionnels issus du monde de l'entreprise ne représentent en fait que 25 % des heures assurées, ce qui est une limite basse ; le porteur de la formation en est conscient et cherche à l'augmenter. La fréquence de réunion de l'équipe pédagogique est de 2 fois par an, ce qui est assurément suffisant. Il est dommage qu'un compte rendu de réunion n'ait pas été fourni.

Il n'y a pas de précision sur les intervenants professionnels, notamment quant à leur niveau de responsabilité. Leurs compétences ne sont pas explicitement détaillées mais globalement elles concernent les domaines abordés.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont relativement stables et relativement élevés, aux alentours de 40, liés à la présence de 2 parcours. Comme pour d'autres LP de même type, l'effectif vient très majoritairement de BTS (brevet de technicien supérieur), près de 80 % en moyenne. Le type de BTS n'est pas précisé mais il s'agit probablement de BTS SCBH (BTS spécialité *Systèmes Constructifs Bois Habitat*). La provenance géographique de ces étudiants de BTS n'est pas indiquée. Les étudiants provenant d'IUT représentent de 5 à 10 % de l'effectif pour les années 2010 à 2014 et il n'y a aucun étudiant provenant de L2 (deuxième année de licence générale). Cette absence de L2 n'est pas expliquée et on ne sait pas combien de candidatures de L2 parviennent à la formation. L'attractivité est assez bonne et correspond à la volonté croissante d'étudiants d'acquiescer le niveau licence.

Les taux de réussite sont très bons puisque sur 6 ans seules deux années n'ont pas un taux de réussite de 100 %.

Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois est également bon puisque situé aux alentours de 90 % sur le nombre de répondants aux enquêtes de l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) de l'UL. Les étudiants peuvent bénéficier des services de l'AIENSTIB (Association des anciens élèves de l'ENSTIB), présente sur le site d'Epinal, pour leur recherche d'emplois et ont accès aux offres d'emplois transmises à l'ENSTIB. Les métiers et fonctions occupés sont en rapport avec les enseignements dispensés.

Il est à noter que la poursuite d'étude reste minoritaire mais l'enquête à 6 mois après l'obtention du diplôme entre 2009 et 2013 montre une progression de 11 % à 26 %. Le caractère professionnalisant de la formation demeure mais si l'augmentation devait se poursuivre les attendus de la LP ne seraient plus respectés, d'autant qu'environ la moitié des poursuites d'études se fait au sein de l'Université de Lorraine entre 2010 et 2013. L'intégration de ces diplômés à l'ENSTIB reste limitée (3 admissions sur 12 poursuites d'études pour la période 2010-2013) et concerne seulement le parcours CS.

On peut noter également que certains diplômés ont des emplois dans la production, ce qui n'est a priori pas dans les objectifs de la formation orientée construction. Le secteur de la construction étant de plus en plus concerné par des problématiques de production, cela reste pertinent et incite à renforcer à l'avenir l'interaction déjà forte avec la LP *Ameublement*.

On est surpris que la LP n'ait pas encore été proposée en apprentissage ou sous contrat de professionnalisation compte tenu du soutien affiché de de la profession. Une démarche pour ouvrir la formation en apprentissage a été engagée et est envisagée pour 2017. On note par ailleurs une démarche active pour permettre la reprise d'études en formation continue et VAE.

Place de la recherche

Même si le Laboratoire d'Etude et de Recherche sur le Matériau Bois (LERMAB) basé à NANCY participe à certaines actions de formation (projets tuteurés notamment), l'implication de la recherche reste logiquement limitée dans le cadre de cette formation professionnelle.

L'implication du LERMAB se manifeste au niveau de la formation dans le dimensionnement des structures bois et le développement de moyens de production robotisée pour la construction Bois. Cette démarche pourrait à terme faire évoluer les carrières de certains diplômés vers des fonctions de soutien aux activités de recherche et développement.

Place de la professionnalisation

Les compétences développées au cours de la formation sont en adéquation avec les métiers visés. L'évolution des outils, méthodes et machines dans l'industrie est prise en compte et amène à une évolution des pratiques et de l'enseignement. L'intervention de professionnels dans les journées thématiques et séminaires qui sont organisés est une bonne façon de créer du lien avec le monde professionnel mais il faut veiller à ce que des enseignements ne soient pas remplacés par des présentations commerciales (notamment de logiciels). La plateforme technologique de l'ENSTIB est aussi clairement un atout.

Il n'est pas rapporté de dispositifs particuliers pour l'accompagnement de l'étudiant dans son projet professionnel mais l'origine « technique » (BTS, DUT) des étudiants le nécessite sans doute moins que dans d'autres filières.

La fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) est parfaitement lisible et cohérente ; elle précise bien les domaines d'activités visées par la formation.

Place des projets et des stages
<p>La place des projets et stages est importante. Depuis 2014, le projet tuteuré permet de réaliser un projet dans sa totalité, de la conception à la réalisation et la pose d'ouvrages. Cette démarche est efficace car en réalisant toutes les étapes d'un projet l'acquisition des compétences attendues est facilitée.</p> <p>Les projets tuteurés comme les stages font l'objet d'une évaluation d'un rapport et d'une soutenance.</p>
Place de l'international
<p>Des conventions internationales existent mais concernent essentiellement la structure d'accueil qu'est l'ENSTIB.</p> <p>En dehors des sollicitations pour accompagner ou conseiller la mise en place de formations similaires dans d'autres pays, il n'existe pas d'ouverture particulière vers l'international en raison du caractère professionnalisant de la formation. Un étudiant du parcours RCT a fait une poursuite d'études à l'étranger. Trois stages ont été réalisés dans des pays voisins en 2013 et 2014 mais cela représente moins de 3 % des effectifs et ne constitue pas un axe prioritaire de la formation.</p> <p>Le volume horaire d'enseignement des langues (anglais, allemand ou espagnol) est de 32h, ce qui est correct et représente pratiquement 8 % du volume horaire académique total. Il est envisagé un renforcement de l'apprentissage des langues et de l'exigence de niveau.</p> <p>Il est également envisagé de développer le partenariat avec l'Allemagne, ce que l'on ne peut qu'encourager.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Pour la promotion de la formation, de nombreuses journées portes ouvertes sont organisées en instaurant des visites sur rendez-vous. Cette communication, assez peu classique, porte visiblement ses fruits et se traduit par un nombre important de candidats.</p> <p>Le recrutement est très sélectif puisque seul 1 candidat sur 7 est admis dans chacun des parcours. La sélection se fait de manière classique sur la base d'une admissibilité après consultation des dossiers des candidats puis un entretien.</p> <p>Il n'est pas fait mention de passerelles particulières et de dispositifs d'aide à la réussite sauf en ce qui concerne la prise en compte d'handicap éventuel.</p> <p>Pour pallier l'hétérogénéité des niveaux de connaissances et de compétences en entrée de LP, il est envisagé de mettre en place des enseignements de remise à niveau en début de LP qui prendraient la forme d'une semaine d'intégration. C'est un dispositif qu'il serait intéressant de développer.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement académique est réalisé jusqu'à présent exclusivement en présentiel. L'alternance entre cours et travaux dirigés est classique et l'étude de cas concrets et applications industrielles va dans le sens de la professionnalisation. L'organisation de l'enseignement permet d'insérer de la formation continue, même si cela reste limité. Le dispositif de VAE est en place et a permis de valider 3 diplômes. Un dossier d'ouverture d'une filière par apprentissage est en cours.</p> <p>La place du numérique est assez développée au travers de la plateforme de dépôt de documents en ligne permettant des échanges de travaux et de l'autoformation. Le Mooc (Massive open online course) <i>Anatomie et reconnaissance du bois</i> développé à l'ENSTIB est utilisé en LP. Le recours au numérique se manifeste aussi par une formation aux technologies numériques utilisées dans le domaine professionnel : CAO (conception assistée par ordinateur), commandes numériques, etc.</p> <p>Le recours au dispositif de classe inversée est cité mais sans précision, ce qui est dommage. On peut souligner qu'un travail important est réalisé par l'ENSTIB sur l'évolution des pratiques pédagogiques mais les informations et le retour sur ces pratiques mériteraient d'être plus détaillés.</p> <p>L'initiative « Mut@Camp », permettant de reconfigurer des espaces de travail afin de faciliter le travail collaboratif, mériterait d'être expliqué avec plus de détail pour mieux percevoir son intérêt.</p>

Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation se pratique sous forme de contrôle continu et/ou terminal, auxquels s'ajoute l'évaluation des rapports et soutenances. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont classiques (attribution des crédits sous réserve d'obtention d'une note moyenne de 10). La LP est décernée aux étudiants ayant une moyenne égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des UE et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur l'ensemble projet tuteuré-stage. La compensation entre UE s'effectue sans note éliminatoire ni note plancher. La délivrance du diplôme est conditionnée à l'obtention des 60 crédits ECTS.</p> <p>Le jury est composé, outre le président qui est le directeur de l'ENSTIB, d'enseignants et de professionnels à parité (3 et 3). Ces évaluations et le fonctionnement du jury sont classiques.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences notamment transversales (maîtrise des outils de communication, maîtrise des fonctions de l'entreprise) sont bien identifiées mais il n'y a pas d'indication de l'existence d'un dispositif de suivi et d'acquisition de celles-ci. L'acquisition des compétences dans le cadre de la réalisation de projets est mentionnée mais, là encore, sans indication du mode d'évaluation.</p> <p>Il est proposé de développer les compétences BIM (Building Information Modeling), ce qui est à encourager.</p> <p>Le supplément au diplôme ne figure pas dans les documents fournis.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est réalisé par l'OVU (Observatoire de la vie étudiante) à 6 mois et à 18 mois. Le taux de retour des enquêtes est bon, voire très bon (85 % de réponses). Ce suivi est réalisé avec un très bon niveau de détail sur les emplois occupés, ce qui doit permettre un bon pilotage de la formation.</p> <p>Un autre dispositif d'enquête est mentionné pour le suivi des diplômés de la LP. Il est assuré par l'Association des Ingénieurs de l'ENSTIB (AIE). On ne sait cependant pas quel est le rôle de cette association car il s'agit des mêmes enquêtes que celles menées par l'OVU.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'existence d'un Conseil de perfectionnement est annoncée et sa composition est indiquée. La répartition enseignants/professionnels (50 %/50 %) est pertinente et les professionnels mentionnés appartiennent au domaine de la construction. En revanche, il n'est pas indiqué une participation éventuelle de délégués d'étudiants. Le président de ce conseil de perfectionnement est un professionnel.</p> <p>Ce conseil ne s'est réuni qu'une seule fois en 2015 et son compte rendu est fourni. Sa lecture révèle qu'il concerne la formation ingénieur de l'ENSTIB et qu'il ne fait absolument pas mention de la formation de la LP <i>Construction Bois</i>. Ainsi, il n'existe donc pas de conseil de perfectionnement spécifique à la LP alors que celui-ci est obligatoire (cf. arrêté de 1999 relatif à la LP), le conseil de perfectionnement de l'ENSTIB ne pouvant se substituer à lui. Il est cependant indiqué que l'équipe de formation (qui comporte des étudiants) joue le rôle de conseil de perfectionnement. Cette organisation est donc à clarifier.</p> <p>En ce qui concerne l'évaluation de la formation par les étudiants, il est indiqué que celle-ci est réalisée par un outil numérique de l'UL nommé EVASYS. Il est dommage que les informations recueillies et les réponses apportées au questionnaire établi par l'équipe pédagogique ne soient pas fournies. On ne sait pas non plus si les étudiants sont associés à l'auto-analyse des questionnaires.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Recrutement très sélectif (seul 1 candidat sur 7 est admis dans chacun des parcours).
- Liaison forte avec des partenaires industriels.
- Excellente Intégration locale.
- Efficacité des projets complets incluant conception, réalisation et pose d'ouvrages pour l'acquisition des savoir-faire.
- Taux de réussite très satisfaisant.
- Bonne insertion professionnelle.

Points faibles :

- Recrutement essentiellement de diplômés de BTS et absence totale d'accueil d'étudiants de L2.
- Poursuites d'études en forte augmentation depuis 2 ans sans réelle stratégie pour la limiter.
- Faible ouverture à l'international.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Pas d'ouverture de l'équipe pédagogique aux autres composantes de l'UL.

Avis global et recommandations :

La LP est de bon niveau technique et en lien avec les industriels du domaine ; elle permet une bonne insertion professionnelle. L'absence d'étudiants de L2 indique qu'il faut se donner les moyens d'accueillir cette population-là aussi.

L'analyse de l'augmentation des poursuites d'étude (en hausse de 11 % à 26 % sur la période 2009-2013) devrait conduire à une réflexion sur l'évolution des métiers disponibles à l'avenir.

L'UL devrait réfléchir à l'intérêt d'un partenariat encore plus fort entre les 2 LP concernées par l'industrie du Bois pour une meilleure lisibilité et un meilleur partage des compétences et expériences. Une mutualisation de certains enseignements comme les sciences du bois est certainement possible.

Les outils de pilotage, le suivi des compétences et le conseil de perfectionnement sont à mettre en œuvre et à développer.

Enfin, le dossier fourni est lacunaire sur de nombreux points, ce qui est dommage.

Observations de l'établissement

Nous remercions vivement le comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter.

Concernant cette mention de diplôme, nous avons relevé quelques observations que nous nous permettons de vous formuler :

Après lecture du rapport d'évaluation sur la licence professionnelle Bois et Ameublement Parcours Ameublement, nous nous permettons d'apporter les précisions suivantes à propos des points faibles identifiés ou remarques faites par les experts

Contenu

1- Objectifs :.....	1
2- Organisation :	3
3- Positionnement dans l'environnement :	3
4- Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études.....	4
5- Modalités d'enseignement et place du numérique	4
6- Modalités d'enseignement et place du numérique	5
7- Suivi de l'acquisition de compétences	5
8- Suivi des diplômés.....	5
9- Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	6

1- Objectifs :

Rapport d'évaluation : « Il est clairement affiché que cette LP a pour objectif d'être une passerelle pour un master, voire un cursus en école d'Ingénieur, ce qui est incompatible avec la finalité d'insertion professionnelle immédiate d'une LP.»

Observation :

La licence professionnelle « Construction Bois » est une **formation à finalité professionnelle**. Les objectifs de la LP sont décrits page 4 du rapport d'Autoévaluation. Il y est clairement indiqué ce qui suit : « La vocation première de cette formation est de former les futurs professionnels maîtrisant l'ensemble des aspects d'un projet de construction bois. Cette formation vise à former des étudiants ayant déjà des compétences théoriques générales et de les rendre rapidement opérationnelles en entreprise ».

La poursuite d'étude en Master MEEF ou en cycle d'ingénieur est une possibilité pour certains étudiants, mais en aucun cas un objectif de la formation.

Rapport d'évaluation : « Il est à noter que le taux de poursuite d'études est passé de 11 % à 26 % depuis 2009. Cette tendance est à surveiller. Les précisions sur les formations post LP suivies par les diplômés (intégration à l'ENSTIB, master, autres) ne sont pas apportées dans le dossier. »

Observation :

La LP est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle directe. On constate une augmentation du taux de poursuite d'études sur la période de 2009 à 2014. Une grande partie des poursuites d'études observées sur cette période concerne le Master Métiers de l'Enseignement et de la Formation (MEEF) parcours GIB (Génie Industriel Bois). Ceci s'explique essentiellement par la forte demande de recrutement d'enseignants dans la filière bois (majorité des poursuites d'études). Le brassage de populations sur un site multi-formations comme le campus des métiers et qualification du bois (LP, ING, Master et Doctorat) est une chance que certains étudiants apprécient. Il permet à certains étudiants de se découvrir des vocations ce qui se traduit parfois par des poursuites d'études. Ceci étant il est important de relativiser ces poursuites d'études car depuis 2014 elles sont largement stabilisées autour de 12% pour les élèves diplômés en 2015 et 2016. Cela devrait être confirmé par les prochaines statistiques de l'OVU. Les précisions concernant les formations suivies post LP sont disponibles sur www.insertion.univ-lorraine.fr et sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Niveau de la formation poursuivie

	Nombre de diplômés en poursuite d'études	Niveau des études poursuivies							
		Niveau Licence		Niveau Master		Niveau Bac ou <		Inconnu	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AMEUBLEMENT	33	4	12%	26	79%	1	3%	2	6%
CONSTRUCTION BOIS : CONCEPTION, STRUCTURES	12	4	33%	5	42%	3	25%		
CONSTRUCTION BOIS : REALISATION, CONDUITE DE TRAVAUX	5	3	60%	2	40%				
Ensemble	50	11	22%	33	66%	4	8%	2	4%

Localisation géographique de l'établissement de formation

	Nombre de diplômés en poursuite d'études	Lieu d'études									
		Université de Lorraine (UL)		Lorraine hors UL		Autre région française		Etranger		Inconnu	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AMEUBLEMENT	33	26	79%	1	3%	3	9%			3	9%
CONSTRUCTION BOIS : CONCEPTION, STRUCTURES	12	6	50%			6	50%				
CONSTRUCTION BOIS : REALISATION, CONDUITE DE TRAVAUX	5	1	20%			3	60%	1	20%		
Ensemble	50	33	66%	1	2%	12	24%	1	2%	3	6%

Tableau 1- Niveau de la formation poursuivie et localisation des établissements pour la poursuite d'études.

2- Organisation :

Rapport d'évaluation : « Même s'il est surprenant qu'après 14 ans d'existence la LP découvre l'hétérogénéité des recrutements et potentiellement la nécessité de mises à niveau, cela reste une bonne perspective et correspond à ce que l'on rencontre assez souvent dans ce type de formation. Il resterait à préciser quels seront les contenus l'enseignement pour cette mise à niveau ».

Observation :

L'hétérogénéité des recrutements s'est fait ressentir essentiellement sur les dernières années. Elle est constatée à la suite de la dernière réforme du référentiel BTS SCBH (une grande partie des étudiants de cette LP proviennent d'une BTS SCBH). La fusion du BTS SCBH et du BTS Charpente Couverture, ainsi que l'introduction massive des évaluations en CCF (Contrôle en Cours de Formation) semblent avoir entraîné une forte diversité des niveaux de compétences. Pour la nouvelle offre de formation, les remises à niveau concerneront essentiellement les disciplines suivantes :

- Mécanique
 - Mathématiques
 - Sciences du bois
-

3- Positionnement dans l'environnement :

Rapport d'évaluation : « Deux LP partageant le même intitulé de mention (Bois et Ameublement) sont proposées par l'UL. Il s'agit de la présente LP spécialité Construction Bois et de la LP spécialité Ameublement. Il est cependant étonnant que l'existence de cette dernière ne soit révélée qu'au hasard d'un tableau et ne soit pas présentée dans l'environnement de la présente LP, alors même que ces deux LP partagent un certain nombre de partenariats. »

Observation :

La Licence professionnelle Bois et Ameublement spécialité Construction bois s'insère dans un dispositif de formation complet dédié au matériau bois du type Licence Master Doctorat (LMD) et portée par l'ENSTIB. Ce dispositif est décrit à la page 18 du dossier d'autoévaluation. Les interactions entre le parcours Bois et Ameublement et le parcours Construction Bois seront à l'avenir développées. Le trait d'union entre les deux parcours pourra être constitué des enseignements liés à la production et aux problématiques du BIM. Une évolution dans ce sens sera proposée pour la prochaine accréditation. Le projet tuteuré sera une excellente opportunité pour expérimenter ce type de partenariat.

4- Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Rapport d'évaluation : « On est surpris que la LP n'ait pas encore été proposée en apprentissage ou sous contrat de professionnalisation compte tenu du soutien affiché de de la profession. Une démarche pour ouvrir la formation en apprentissage a été engagée et est envisagée pour 2017 ».

Observation :

Il existe une demande forte concernant l'ouverture de la formation LP Construction Bois. Cette demande est exprimée par plusieurs industriels et est relayée par plusieurs interprofessions telles que FIBOIS ALASACE ou encore le GIBEPLOR. Malgré cette forte demande il est important de rappeler deux événements importants :

- le passage de l'Université Henri Poincaré à l'université de Lorraine en 2012
- la disparition de la Région Lorraine au profit de la nouvelle Région Grand Est en 2015

Depuis 2016, le contexte et l'environnement pour l'ouverture de la formation à l'apprentissage est stabilisé. La nouvelle région Grand Est, ainsi que l'Université de Lorraine ont d'ailleurs donné l'accord pour l'ouverture de la formation à l'apprentissage dès la rentrée 2017. La formation par apprentissage se fera en partenariat avec le Lycée Couffignal à Strasbourg et sera portée par le CFA AGEFA PME. Les détails concernant l'ouverture de cette formation à l'apprentissage sont donnés se trouvent à la page 22 du dossier d'Autoévaluation ainsi qu'en annexe ici (Annexe I: LPCB ouverture à l'apprentissage).

5- Modalités d'enseignement et place du numérique

Rapport d'évaluation : « Le recours au dispositif de classe inversée est cité mais sans précision, ce qui est dommage. On peut souligner qu'un travail important est réalisé par l'ENSTIB sur l'évolution des pratiques pédagogiques mais les informations et le retour sur ces pratiques mériteraient d'être plus détaillés. »

Observation : Le dispositif de classe inversée est mis à contribution dans plusieurs modules comme la communication, la qualité-sécurité, la conception de structures et la technologie de la construction. Dans tous ces modules, les intervenants proposent des documents ressources aux élèves et organisent des activités pédagogiques telles que de l'analyse de documents ou encore des mises en situation. L'évaluation de ces activités se fait sous trois formes :

- Une épreuve écrite
- Une restitution du travail réalisé sous la forme d'une présentation orale devant la classe
- Un rapport écrit est également demandé.

Les enseignants intervenant dans les modules de communication sont invités lors de ses restitutions orales afin de compléter et de participer à l'évaluation. Ce type d'interactions nécessite un séquençement, une planification et une organisation possibles uniquement grâce à la forte implication de l'équipe pédagogique. Ce dispositif sera étendu dans la prochaine offre de formation aux disciplines liées à la gestion de projets.

6- Modalités d'enseignement et place du numérique

Rapport d'évaluation : « L'initiative « Mut@Camp », permettant de reconfigurer des espaces de travail afin de faciliter le travail collaboratif, mériterait d'être expliqué avec plus de détail pour mieux percevoir son intérêt. »

Observation :

L'espace de travail collaboratif est un lieu de formation adapté aux études de projets tuteurés. Cet espace de travail sous la forme d'open-space facilite le travail d'équipe et les échanges. Ce travail en équipe est nécessaire et est articulé autour de supports d'étude communs sous la forme d'étude de cas et de projets : (projets tuteurés, et projets Loritz pour le parcours Ameublement). Cet espace a été conçu et fabriqué par les étudiants de la LP Ameublement dans le cadre des projets tuteurés.

7- Suivi de l'acquisition de compétences

Rapport d'évaluation : « *Le supplément au diplôme ne figure pas dans les documents fournis* »

Observation :

L'Université de Lorraine a fourni un exemple de supplément au diplôme pour chaque type de formation.

8- Suivi des diplômés

Rapport d'évaluation : « *Un autre dispositif d'enquête est mentionné pour le suivi des diplômés de la LP. Il est assuré par l'Association des Ingénieurs de l'ENSTIB (AIE). On ne sait cependant pas quel est le rôle de cette association car il s'agit des mêmes enquêtes que celles menées par l'OVU* »

Observation :

L'AIE (Association des Ingénieurs de l'ENSTIB) est une association constituée d'anciens élèves de l'ENSTIB ayant suivi les formations, Licence Pro, Ingénieur, Master ou Doctorat. Cette association compte un réseau de plus de 2000 anciens élèves. Les services proposés par l'AIE/ENSTIB portent sur l'aide à la recherche d'emplois, la diffusion des offres d'emplois transmises à l'ENSTIB (environ 100 offres par mois en 2016 sur la spécialité bois pour des niveaux d'embauche correspondant à l'ensemble des formations du site dont les Licences Professionnelles). Cette association mène également des enquêtes sur le placement des anciens.

9- Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Rapport d'évaluation : « *Ce conseil ne s'est réuni qu'une seule fois en 2015 et son compte rendu est fourni. Sa lecture révèle qu'il concerne la formation ingénieur de l'ENSTIB et qu'il ne fait absolument pas mention de la formation de la LP Construction. Ainsi, il n'existe donc pas de conseil de perfectionnement spécifique à la LP alors que celui-ci est obligatoire (cf. arrêté de 1999 relatif à la LP), le conseil de perfectionnement de l'ENSTIB ne pouvant se substituer à lui. Il est cependant indiqué que l'équipe de formation (qui comporte des étudiants) joue le rôle de conseil de perfectionnement. Cette organisation est donc à clarifier.* »

Observation :

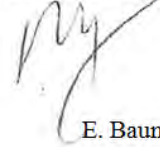
Le conseil de perfectionnement de la LP est le même que celui de l'ENSTIB. Il est constitué de 20 membres, dont 10 industriels, des représentants de l'équipe pédagogique et de représentant des élèves. Il est actuellement présidé par M. Dominique WEBER (Président de l'UNIFA, Union Nationale des Industries de l'Ameublement Français). Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. En 2015, année de préparation du dossier CTI de la formation Ingénieur de l'ENSTIB, l'ordre du jour de la réunion du conseil de perfectionnement ne traitait que de la formation Ingénieur. Le conseil de perfectionnement s'est depuis réuni pour traiter de plusieurs points concernant la formation LP. Ce conseil de perfectionnement continuera à se réunir durant la prochaine période d'accréditation et traitera annuellement des points concernant la LP.

Rapport d'évaluation : « *En ce qui concerne l'évaluation de la formation par les étudiants, il est indiqué que celle -ci est réalisée par un outil numérique de l'UL nommé EVASYS. Il est dommage que les informations recueillies et les réponses apportées au questionnaire établi par l'équipe pédagogique ne soient pas fournies. On ne sait pas non plus si les étudiants sont associés à l'auto-analyse des questionnaires* »

Observation :

L'évaluation par les étudiants des enseignements fait partie des dispositifs mis en place par l'université de Lorraine. La perception étudiante apporte un éclairage indispensable à la prise de décisions. Croisés à des données complémentaires comme les informations issues du conseil pédagogique, les résultats de ces évaluations permettent d'identifier des points forts et points faibles et s'inscrivent dans l'élaboration des projets. Cet outil implique des échanges incitant à la réflexion sur les stratégies d'apprentissage à envisager. Cet outil continuera à être exploité durant la prochaine période d'accréditation.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner